## LA MESSE POUR LA PRESSE DU DIMANCHE 12- AU SAMEDI

18 JUILET
Chaque dimanche: un prêtre de
Groix du Nord ». 2º Dimanche du mois : Flere-en-Escre-bieux. — St-Saulve. 2º Dimanche du premier mois de chaque trimestre : Crootte. Le 12 juillet : Noyelles-sur-Selle.

## Chambre des Députés

Fin de la séance du samedi 11 juillet 1914

### L'impôt complémentaire LA DISJONCTION EST REPOUSSÉE

M. CLÉMENTEL répondant à M. Dubois, sonstate que la révolution a établi plus de Justice fiscale mais, dit-il, elle a laissé subsister une grande injustice : la progression à rebours de l'impot indirect qui frappe d'unitant plus fort qu'on est plus rauvre. L'orateur réfuté les arguments de M. Dubois en faveur de la disjonction.

Il rappelle que cela a déjà été discuté à la Chambre et au Sénat, puis il expose le projet. Le rapporteur général constate que la réforme est modérée et qu'elle ne peut froisser jersonne.

ersonne.

M. CLEMENTEL. — Nous re touchons les evenus qu'à partir de 5000 francs pour les dilbalaires et 7000 francs pour les personnes aurièes avec un dégrèvement de 1000 francs

mariées avec un dégrévement de 1000 francs par enfant. L'impôt que nous proposons ne demande au contribuable que 70 millions alors que l'ensemble dos revenus atteint 24 ou 25 millions. M. CLEMENTEL signale que la déclaration ne sera ni obligatoire, ni obligée : nous donmons, dit-il, une prime à la déclaration pour qu'elle entre dans les habitudes du public. M. CLEMENTEL. — Sans doute, qui fit déclaration dit-contrôle ; mais c'est au fisc à faire la preuve et à se servir des renseignements qu'il a.

Si le contribuable s'est laissé taxer d'office,

BUREAU D'ANNONCES

Au-dessus ou au-dessons du Feu Dans les « Dépêches de la Nuis Etat-civil .....

ve'est lui qui devra faire la preuve de ce qu'il demande, c'est là une prime que l'on donne à la déclaration.

Le rapporteur assure qu'il n'y a aucune idée inquisitoriale ni vexatoire dans le projet et en terminant il demande à la Chambre de repousser la disjonction.

M. DUTREIL vient appuyer la demande de disjonction faite par M. Dubois. Il insiste sur la nécessité de procéder à un examen très approfondi du texte.

Il se livre à une longue démonstration pour prouver qu'en somme, à son avis, l'impot sur le revenu contient la déclaration obligatoire et il appuie la disjonction.

M. NOULENS constate que la seule question qui se pose maintenant est celle de la disjonction.

Répondant à l'argument que la discussion est nouvelle pour la Chambre, il fait remarquer que la question de l'impôt sur le revenu est à l'étude dapais plus de 10 ans.

Il n'y à aucun de vous; dit-il, qui ne se soit prononcé pour ou contre l'impôt sur le Le Ministre rappelle que le projet a été longuement étudié et il en signale ensuite toutes les modalités.

Il fait ressortir que le projet, retour du Sénat, contient une garantie nouvelle pour les contribuables.

M. NOULENS. — La réforme nous donnera d'abord des 1915 des revenus appréciables. SI l'incorporation dans le budget n'était pas maintenne, la réforme fiscale dont l'impôt général sur le revenu doit être le commencement sera retandée d'une année, car l'administration des contribuables.

M. NOULENS demande à la Chambre de ge prononcer nettement sur la question et de repousser la proposition de disjonction.

LA DISJONCTION REPOUSSÉE

Après une brève intervention de M. MIAUDE, M. DESCHANEL met aux volisjonction qui est repousée par 424 disjonction qui est repoussée par 424 veix contre 144. La suite de la discussion est renvoyée à ce

M. JOBERT soutient sa motion relative à la suppression des gros traitements.
M. NOULENS. — Je prie M. Jobert de m'excuser si je ne me prononce pas maintenant sur le fond de sa motion, que mes services n'ont pas discutés.
M. JOBERT dans ces conditions retire sa

portant un témoignage de reconnaissance à la famille de Ternas qui les a fondées dans la paroisse.

Les Dames de la Ligue Patriotique des Françaises, de la Conférence Saint-Vincent de Paul, du Tiers-Ordre se groupèrent dans le convoi. Il y avait aussi une délégation de la Jeunesse catholique et de la Société de gymnastique. Une assistance très nombreuse et recueillie accompagna le corps de la défunte jusqu'au caveau de la famille de Ternas.

m Les funérailles de M. Joseph Morel

M Les funérailles de M. Joseph Morel ont eu lieu samedi, à onze heures, en l'église de 30U\$-LE-BOIS.

Une affluence considérable et recueillie est venue apporter l'hommage de son affection et le secours de ses prières au défunt et à toute sa famille si éprouvée.

La levée du corps tut faite par M. Laurent, curé de Sous-le-Bois, assisté de M. Proye, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, et de M. Lansiaux, vicaire à Sous-le-Bois.

Les coins du roche Maiori.

Sous-le-Bois.

Les coins du poèle étaient tenus par MM. Cambier, directeur de l'usine du Tilleul, Dupuis, sous-directeur de l'usine du Tilleul, Béco, directeur de la fabrique de fer, à Louvroil, Delgorge, libraire à Maubeuge, Jacquot, directeur de la section des brancardiers du diccèse de Cambrai, Prudent, de Marpent, agent de M. Joseph Morel

Bavai, et Grandsart, doyen de Marcoing, conduisaient le deuil.

Toutes les œuvres de la paroisse étaient représentées dans le cortège. Après la croix et les enfants de chœur venaient les enfants des écoles libres, les drapeaux, avec délégations, du patronage, de la Jeunesse Catholique, de la Fantare des chasseurs du Tilleul, des Cheminots. Les bannières de la Confrèrie du T.-S.-Sacrement, du Train Violet et du Cercle Catholique.

La chorale paroissiale, dont M. Eugène Morel, frère du défunt, est président, avait tenu à manifester sa reconnaissance et sa sympathie en chantant une messe à quatre voix de J. Deplantay.

Après l'évangile, M. le Curé a recommandé aux prières de toute l'assistance M. Joseph Morel ravi à l'affection des siens par une mort presque foudroyante, laissant dans le deuil et dans les larmes sa chrétienne famille, ses amis et nous pouvons le dire la paroisse tout entière.

La paroisse perd dans la personne de M. Joseph Morel un protecteur et un bienfaiteur de toutes les œuvres paroissiales de Sous-le-Bois.

Il a été le fondateur et le protecteur de la

M. Joseph Morei un processales de Sous-le-Bois.

Il a été le fondateur et le protecteur de la Jeunesse Catholique, le fondateur et le directeur de l'œuvre si importante du Secrétariat du peuple, membre du Cercle catholique, du Comité catholique, de la Conférence de St-Vincent de Paul, membre de la société de bienfaisance des écoles catholiques, membre protecteur des Cheminots catholiques, président du groupe des Brancardiers du Nord pour le Train Violet.

Parmi les notabilités, on a remarqué:
MM. Carton, curé de Petite-Forêt ; Bacout, curé d'Obies, Lenain, curé de Louvroil ; Millet, curé de Douzles, Guyot, curé de Rousies ; Montier, curé de Marpent ;
M. le curé de Jeumont ; M. le doyen de Maubeuge ; M. Wydeau, vicaire à Maubeuge ; M. Dauchy, curé de Strémi-du Nord ; M. Bois ; M. Delvallet, curé de Montigny-en-Ostrevent ; M. le vicomte d'Hendecourt ; M. le haron dyen de Bertalamont ; M. Gir, curé d'Abscon ; M. Dehorter, curé de Preux ; M. le vicomte d'Hendecourt ; M. le baron d'Huart ; M. Boutry, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, président de l'Association des Brancardiers du Nord ; M. Spalart, de Maubeuge; Tréca, de Bavait, Louis Sculfort et Bijet, de Manbeuge; les docteurs Durand et Lebon, de Sous-le-Bois ; Robert, brasseur à Ferrière ; Francols, industriel, à Maubeuge; le capitaine Pruvost, du 145° d'infanterie ; le capitaine Charpentier, du 1s° d'artillerie ; Libbe, vice-président de la Société des Chasseurs du Tilleuj ; Laloux, brasseur, à Recduignies ; Louis Sagot, d'Hautmont ; Beck, de Blanc-Misseron ; le capitaine Charpentier, du 1s° d'artillerie ; Libbe, vice-président de la Société des Chasseurs du Tilleuj ; Laloux, brasseur, à Recduignies ; Louis Sagot, d'Hautmont ; Beck, de Blanc-Misseron ; Bourdeur de Blanc-Misseron ; Moreau, de Feignies ; Droulers, de Lille ; Forest, de Sous-le-Bois ; Ille of Kraeciur de Lille ; Forest, de Blanc-Misseron ; Moreau, de Beaufort; Daublain, de Wignelies ; Cernez, de Bruvelles ; Le maire, directeur de Lille ; Defoustier, de Jubec de l'Association de Branc

Mesdames, Messieurs,

Gazeffe du Nord

Gazeffe du Nord

Wendredi, à 9 heures, ont été célébrées, en l'église d'HARDIFORT, les funërailles du gendamme Rémi Buttin, décédé
des suites d'un coup de pied de cheval, à
Amiens.

Le deuil était conduit par les frères et
beaux-frères du défunt.

adhésion en entrant dans cette administration;
Considérant que la perte du sentiment des deveirs professionnels aboutit à une désongarisation sociale tendant à paralyser tous les efforts nationaux;
Considérant que, dams l'espèce, l'indulgence des pouvoirs publics à l'égard des révoltés a été interprétée par eux comme une capitubation, alors qu'il importe que tout acte d'indiscipline soit immédiatement suivi de sanction rappelant le défaillant au respect de ses devoirs;
Considérant que diriger, gouverner ou administrer une entreprise quelconque est

de réaliser le pian qu'il avair cenqu, et peut à petit la mort implacable l'enserra de ses longs bras.

Ah ! la Mort, cette travailleuse infatigable, fauche dans tous les rangs de la Société : pauvre ou riche, leune ou vieux. Aussi, estelle vrale cette parole de Notre Seigneur, dans son Evangile : « Sovez toujours prêtear la mort viendra vous surprendre comme un voleur, au moment où vous y penserez le moins ». Joseph Morel ne fut das surpriscar lui, frand catbolique et pratiquant, almait à recevoir souvent son Dien et Juge dans la Sainte Eucharistie, et dans cet état il n'y a jamais de surprise chez le chrétien. Du reste, Notre-Dane de Lourdes n'abandonne jamais un de ses serviteurs dévoués. C'est aussi ce qui fait la grande consolation de sa très digne épouse, à qui nous envoyons nos sentiments de condoléances, les plus sincères, ainsi qu'à toute sa famille.

Cette tombe va blentôt se fermer, mais pas à jamais, car au delà de cette vie il en est une où tous nous avons espoir de nous retrouver pour ne plus tamais nous séparer.

Aussi, avan de la concours de nous retrouver pour ne plus tamais nous séparer.

Aussi, avan de la concours de nous retrouver pour ne plus tamais nous séparer.

Aussi, avan de la concours de nous retrouver pour ne plus tamais nous séparer.

Aussi, avan de la concours de nous retrouver pour ne plus tamais nous séparer.

Aussi, avan de la concours de nous retrouver pour ne plus tamais nous séparer.

Aussi, avan de la concours de nous retrouver pour ne plus tambilles de cette vie il en est une déterminer d'une façon indiscutable les devoirs de l'Etat vis-à-vis de son personnel de fonctionnais retrouver pour ne plus tambilles de cette vis-à-vis de l'Etat et vis-à-vis du public.

Par mesure spéciale, le ministre du com-merce et des P. T. T. a accordé aux pos-iers le pont du 14 juillet. En conséquence, es 12, 13 et 14 juillet devenant jours fériés, ce bureaux resteront ouverts et-les distri-putions auront lieu ces jours-là comme le limanche.

### NOUVELLES MILITAIRES

Leman, vicaire, qui adressa aux jeunes époux une délicate allocution.

\*\*\* Samedi, à midi, a été célébré en l'église Notre-Dame, à \*\*DOUAI, le mariage de M. Emile Lagae, avocat à Courtrai (Belgique), fils de M. Jules Lagae, propriétaire, et de feue Mme née Clotilde Van der Heyde, avoc Mile Berthe de Prat, fille de M. Eugène de Prat, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à Douai, et de Mme née Marie-Louise Cortyè de Wytshove.

La messe fut dite par M. le chanoine Langlade, doyen de la paroisse, et M. l'abbé Van der Heyde, curé de Sainte-Anne, à Bruges (Belgique), oncle du marié, reçut le confentament des époux, et prononça une touchante allocution.

Mile George, accompagnée de M. Henri Delahaye, organiste, se fit entandre au cours de la cérémonie religieuse.

Les témoins étaient : pour le marié, Son Excellence Alois de Vyvère, ministre des Finances du royaume de Belgique, et M. Joseph Lagae, président du Tribunal civil de Courtrai, ses amis et frère; pour la mariée : M. Paul de Prat, bâtonnier de l'ordre des avocats à Courtrai, et M. Eugène de Prat, avocat à Saint-Omer, ses oncle et frère.

S. S. Pie X avait daigné envoyer aux jeunes épeux sa bénédiction apostolique.

\*\*Wous apprenons de prochain mariage de M. Paul Desnaes, cultivateur à CASSEL, Service de santé. — Sont nommés médecins aide-major de réserve : les docteurs Vandenbussche, médecin auxiliaire à la Îre région ; Leroy, médecin auxiliaire au 41° d'artillerie ; Meurice, médecin auxiliaire au 15° ; Bailly, médecin auxiliaire à la Îre section d'infirmiers.

de Prat.

A la 2º partie : MM. Declarcq, Denoyelle,
Mabille de Poncheville, Neuville, Roussel,
Tréca, Van Peteghem.

Aux deux parties : M. Choteau (mention
très bien).

3º année. — Ont été reçus licenciés :

MM. Arnou (mention assez bien), Bec
quart, Cordier Maurice (mention assez
bien), Chausson Albert. Dutilleul, Lefebyre
Papi.

Paul.

Thèse. — M. Alfred Beaucourt, d'Armentières, déjà docteur (sciences juridiques), vient de soutenir sa thèse de doctorat (sciences économiques), et a obtenu la mention Bien. Il a pris pour sujet : « La filature mécanique de lin en Belgique ».

ECOLE DES HAUTES ÉTUDES

Pour une fois la section lilioise du parti socialiste donne un sage conseil à ses adhérents. Elle les invite à ne pas manifester le 14 juillet, à « rester en famille ». Est-ce que les meneurs collectivistes commenceraient enfin à s'apercevoir qu'ils sont allés trop loin?

Depuis un mois, il ne pouvait plue y avoir une fête à Lille sans que les paisibles divertissements populaires ne fussent troublés par les assommeurs de la Sociale.

Lemoine, Werquin.
Certificat de chimie appliquée : MM. Tigeot (mention assez bien), Douvrain.
MM. Douvrain, Monier, Tigeot ont conquis le grade de licencié ès-sciences.

### Le 75. ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUTION LIBRE DE MARCO

UN ANGIEN PROFESSEUR

Il y a quelques jours, nous annoncions les belles fêtes que préparent les anciens élèves de l'Institution libre de Marqq, à l'occasion du 75e anniversaire de la fonta-tion du collège. Parmi les fondateurs de la maison,

vie.

Doué d'une haute et brillante intelligence, posédant une fortune personnelle,
M. Rolland aurait pu occuper dans le
monde une situation élevée; mais il préféra rester où l'avaient appelé ses convictions religieuses et le dévouement de ses
vingt ans.

Sa tête, large et magnifique, attirait tous
les regards. Il portait avec dignité l'auréole
de cheveux blancs que les faitgues du professorat lui avaient fait acquérir avant
l'âge.

Il connaissait les centaines, les milliers

Il connaissat les centaines, les milliers d'enfants et de jeunes gens qu'il avait instruits. Il s'en souvenait avec bonheur et leur conservait l'affection d'un ami, le véritable amour d'un père.

M. Frédéric Rolland mourut à 64 ans, le 13 août 1883.
Ses funérailles, célébrées en l'église de Marcg, attirèrent una foule considérable.

Ses l'uneralités, célébrées en l'églisé de Marcq, attirèrent une foule considérable d'anciens qui avaient voulu lui donner un témoignage d'affectueuse gratitude. Puis, dans la chapelle de l'établissement, que M. Rollamd avait contribué à embellir et à laquelle il laissa un souvenir en mourant, les Anciens firent élever un monument, destiné à perpétuer la mémoire de cet homme de bien...

chain:

10 h. 45. — Assemblée générale des Anciens
élèves, dans la nouvelle salle étable en pro-longement du salon vert, et dont la porte
d'entrée se trouve près de la chapelle du cha-

d'entrée se trouve près de la chapelle du château.

11 h. 30. — Procession venant chercher,
dans les salons du château, LL. GG. NN. SS.
Chollet, Charost, Lobbedey et Quilliet.

— Dès l'entrée à la chapelle, bénédiction du
monument érigé à a mémoire de M. Becquat et dû au ciseau de l'artiste bien connu,
Hippolyte Lefebvre.

— Messes pour les Anciens mattres et les
Anciens élèves décédés : elle sera dite par M.
le chanoine Emile Descamps, vicaire-général
de Lille.

Après l'Evangile, recommandation des défunts de l'année. — Allocution par Sa Grandeur Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, prési-

## MOTEURINE

SUCREZ VOS FRUITS AVEC

dent d'noment de la chapelle grou elèves.

12 h 30. — A la sortie de la chapelle grou pement général; avec Leurs Grandeurs, de élèves actuels, des Anciens maîtres et de Anciens élèves, au perron dans le parc, et ue d'une photographie d'ensemble.

1 heure. — Banquet dans la grande sait auquel prendront part les prêtres et des lai ques ordinairement invités à notre fête de

Execution d'une cantait (rations un chanoine Parsy, ancien professeur : Me M. Alphonse Jouglet, organiste de Sauveur et ancien (leve). Vers 3 heures. — Matinée musicale, par les élèves actuels aux élèves an elle aura lieu au perron du châtean, e parc, le public étant rassemblé sur la p arc, le public étant rassemblé sur la p

## BACCALAUREAT

FACULTE DES SCIENCES

Première Partie. — Sciences, Langues vivantes. — MM. Delemarie (A. B.), Delfosse, Desforges, Dhaussy, Havet, Labois, Monier.

Deuxième Partie. — Mathématiques. — MM. Thopart, Wallerand (A. B.), Wargny, Wigniolle, Amiot, Bourdon (A. B.), Bury, Dubreucq.

## LES FETES RELIGIEUSES DU VII- CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE BOUVINES

La série des fêtes du VIIe center la victoire de Bouvines recevra, aujour d'hui un magnifique complément par un solennité religieuse d'un grand éclat, ho norée de la présence de plusieurs évêques

9 heures 1/2. — Cortège précéde

véveques. — Messe pontificale par Ma Chollet, archevèque de Cambrat, sur t autel dans le parc, du château. Cham par la « Chorale St-Christophe » de To coing et la « Grande Harmonie » de P renchies. L'Orifiamme de St-Denis et i

renchies. L'Oriflamme de St-Denis et és bannières seront groupées autour de l'autel. Retour du cortège à l'église.

2 heures 1/2. — Cortège historique et l'etiligéeux dans les rues de Bouvines : Le Roi Philippe-Auguste, l'Oriflamme de St-Denis et les bannières ducales, provinciales et des descendants des combattants de Bouvines, seigneurs, pages, écuyers, escholiers, chanteurs, musiciens. Le clergé, NN. SS. les Archevèques et Evêques, s'eures 1/2. —Discours de Mgr Touchet, évêque d'Oriéans. Bénédiction solemelle au champ de bataille, par NN. SS. les évêques.

4 heures 1/2.—Salut d'actions de grâces.

6 heures. — Fêtes de gymnastique et illuminations.

HORAIRE DES TRAINS

MORAIRE DES TRAINS

Aller (chemin de fer du Nord)., de Lille
à Bouvines : 7 h. 52, 8 h. 07, 8 h. 48,
10 h. 12, 11 h. 21, 13 h. 19, 14 h. 27.
(Tramways de St-Amans). d'Hellenmer
à Bouvines : 6 h. 25, 8 h., 9 h. 25, 11 h. 48,
13 h. 50, 15 h. 15, 16 h, 45, 18 h. 06, 19 h. 25,
20 h. 35, 21 h. 30.
(Chemin de fer du Nord) de Tourcoing.
par Roubaix-Wattrelos à Bouvines. avec
arrêts intermédiaires : 8 h. 26 et 14 h. 35.
Retour (chemin de fer du Nord), de
Bouvinee à Lille : 16 h. 17, 18 h. 23, 18 h.43,
19 h. 24, 19 h. 40, 19 h. 53, 21 h.
(Tramways) de Bouvines à Hellemanes.:
5 h. 43, 8 h. 44, 10 h. 48, 13 h. 11, 14 h. 30,
16 h., 17 h. 33, 18 h. 41, 20 h., 21 h.
De Bouvines à Tourcoing awec arrêts intermédiaires : 19 h. 05 et 21 h. 30.
N. B. — Entre Hellemmes et Lille, fréquents départs de tramways.
Par le train de Lille à Bouvines, environ
40 minutes.

De Tourcoing à Bouvines, environ

minutes.
L'Ecusson de Bouvines et l'Oriflame
de Saint-Denis seront vendus au profitmonument aux wainqueurs de 1214.

Avis à Messieurs les Eccientatiques.
Les prêtres qui désirent assister aux fé
du 12 juillet et prendre part au cortè
doivent se munir de leur habit de che
et se trouver à l'église le matin à 9 heurs

## LA SEMAINE ANGLAISE a la Manufacture des Taba

Les deux cents ouvriers et les huit cente ouvrières occupés à la Manufacture de tabacs de Lille ont commencé à gotter samedi les douceurs de la Semaine anglaise voiée mercredi par le Sénat.

Au lieu de terminer leur tâche à cinq heures du soir, ces heureux travailleurs ont obtenu congé dès onze heures du matin. Il en sera de même désormais chaque semedi.

Cette réforme a été accueillie avec un

joie bien compréhensible par le personnel. Le directeur de la manufacture M. Parenty, a bien youlu nous dire pourquoi.
D'abord les heures de repes serons payées aux employés qui touchent de joils salaires : sept francs en moyenne pour les hommes et cinq francs pour les femmes.

jolis salaires : sept francs en moyenne pour les hommes et cinq francs pour les femmes.

Et puis, ils n'auront pas à compenser, les autres jours de la semaine, par des heures supplémentaires, le loisir qui leur est octroyè le samedi après-midi.

En réalité, ils ne travaillent plus que 49 heures par semaine et à peu de chose-près, c'est la loi de huit heures qui leur est appliquée.

Or, en 1912, beaucoup d'ouvriers demandaient que la durée de leur travail fût portée de 9 h' à 9 h. 1/2 pour obtenir en échange la liberté du samedi après-midi l...

A la manufacture lilloise de tabacs, nous dit M. Parenty, la réforme d'hier était attendue. A titre d'essai, depuis le début de l'année, la semaine anglaise était accordée au personnel une fois par mois.

Et, bien avant l'application de la loi, la direction faisait en sorte de réserver pour le samedi le travail strictement nécessaire. Ainsi préparé, le nouveau régime n'apportera aucun trouble dans les services de la manufacture.

Très bien ! mais on nous permettra de faire quelques observations.

D'abord, tout en payant les ouvriers en congé le samedi après-midi, il faudra rémunérer les équipes supplémentaires qui assureront leur travail. Un premier crédit de cinq millions a été voté mercredi par le Sénat. Mais, à dire d'expert, la déponse réelle dépassera certainement quinze millions.

Bien entendu, la Princesse est là Mais, précisément, pourquoi l'Etat, au lieu d'échangement, pourquoi l'etat, au lieu d'échangement de la

# De la Bastille à la guillotine!

Mardi prochain, sera célébré officielle ent, dans toutes les villes de France, l cent-vingt-cinquième anniversaire de la capitulation de la vieille forteresse royale,

Le char de l'Etat est embourbé ; la Cais Le char de l'Etat est embourbe ; la Cais-se est vide ; on nous écrase d'impôts ; on glisse vers la banqueroute ; le sol de Paris menace de craquer ; des prétoriens farou-ches arbonent le drapeau rouge; Viviani, l'homme de Caillaux, le fameux extincteur d'étoiles, nous fait maviguer dans la nuit, sans boussole, avec un équipage qui n'a

rien de rassurant. Qu'importe ? Cela n'empêchera ni le salves d'artillerie, ni les sonneries de clai-ron, ni les parades militaires, ni les dis-cours, ni les chants, ni les banquets, ni

es lampions.

Pauvre Bastille ! Comment a-t-elle devenir la personnification de l'ancien Ré-gime, le symbole de tous les abus, le

bouc émissaire des siècles passés ?

Comment le peuple français a-t-il pu
croire que ea liberté était enchaînée dans
cette geôle aristocratique ?

C'était une prison à la vérité. Mais jamais on y vit un enfant du peuple. Pour y trouver place, il fallait faire preuve de quelques quartiers de noblesse ou de lit-

Prison de famille où le roi envoyait, sans forme de procès, quelque prodigue à la demande de son père. On a fait le compte des prisonniers de la Bastille pendant deux siècles, le total

est insignifiant Louis XVI en envoyait une quinzaine par an : le 14 juillet 1789, ils étaient sept : quatre faussaires, deux fous et un polis-

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que la destruction de la Bastille est fêtée aujourd'hui par ceux-là mêmes qui adoptent, comme moyens de gouvernement, les pratiques dont la Bastille était l'emblème.

Ils existent toujours ces abus dont la prison d'Etat était le symbole : pas plus tard que la semaine dernière, notre gou-vernement prétendûment démocrate proscrivait encore, sans forme de procès, les meilleurs, les plus honnêtes et les plus patriotes des citoyens : il jetait à la rue les femmes les plus respectables, les plus vaillantes qui se dévouaient aux hum

Nos maîtres d'ailleurs marchent sur les brisées des « grands ancêtres » de la Ré-volution. Comme la vieille Bastille n'est plus à démolir, ils donnent l'assaut à une foule de bastilles imaginaires et les remplacent par la guillotine, la guillotine sèche s'entend.

Nous n'avons plus de bastilles, soit. Mais nous avons des lois faites pour les remplacer, des lois qui ne sont pas seulement des lettres de cachet contre certaines catégories de citoyens, mais comme des couperets de guillotine sous lesquels tombent, l'une après l'autre, toutes nos vieilles libertée

On connaît le célèbre tableau ont repré sente l'intérieur d'une prison à « l'appe des condamnés ». Qu'y a-t-il de changé ? et que se passo-t-il encore aujourd'hui ? ...Prêtez attention et considérez l'humi-llant déflié des libertés publiques et privées qui s'en vont tomber, les unes après les autres, sous le coup d'une loi, d'un dé-

cret, d'une mesure arbitraire. Comme la guillotine de 93, la terreur moderne fait plus de victimes dans le peuple que dans les classes supérieures de la société. C'est surtout à la liberté de conscience et à ses sœurs que s'attaquent nos modernes tyrans. L'Etat entretient une armée

Les pères de famille avaient la liberté de faire donner à leurs enfants l'éduca-tion de leur choix. Que fait-on de cette li-

se vivre seul ou avec d'autres, s'habilles comme il l'entend, disposer de soi-même en toute liberté, aller et venir. Où sont ces libertés pour ceux que l'on appelle les re-

atteindre jusque dans les asiles sacrés où ils cherchaient un abri contre les tempé-

Faut-il s'étonner que le vrai penple s'éloigne de plus en plus des réjouissances officielles et siffle les boniments hypocri-

d'hui, dehors des foncionnaires ? A. R. T.

Amiens.

Le deuil était conduit par les frères et beaux-frères du défunt.

Une assistance très nombreuse parmi laquelle on remarquait une dizaine de gendarmes et de douaniers, accompagnaient le maiheureux gendarme tué à

son poste. M. Butt Buttin était marié et père d'un en-

m. Buttin etait mare et pere d'un enfant. Il avait 32 ans.

Samedi, à 11 heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Martin, à NIEPPE, les funérailles de Mile tabelle de Ternas. Le deuil était conduit par M. le vicomte Pierre de l'était conduit par M. le vicomte Pierre de l'etait conduit par M. le vicomte Pierre de Ternas, chevalier de la Légion d'honneur, frère de la défunte. Parmi les parents se trouvaient Mme de la Chapelle, sa sœur ; le comte de Richoufftz, la baronne douairière de Bouteville, le baron de Bouteville, la baronne de Fresnoye, Mme de Langre. M. de Sars.

Dans l'assistance on remarquai M. Hubert Dansette. M. René Salmon, MM. Pollet, conseiller d'arrondissement, Moeneclaey, maire de Bailleul, M. Vanuxem, maire de Nieppe, et les principales notabilités de la ville.

Les coins du poèle étaient tenus par Mme Pollet, Mile Leharht, Mme Foor et Mme Delos, représentant les différentes œuvres de la paroisse, dont faisait partie comme présidente Mile de Ternas. Les écoles catholiques àssistèrent aux funérailles, ap-

berté ? Qu'en restera-t-il demain ? Le droit naturel veut que chacun pui

gieux et religieuses catholiques ?

Des lettres de cachet à rebours vont les

tes du dehors. En résumé, montés au pouvoir au nom de la liberté, nos profiteurs font peser su nous le joug de la tyrannie.

tes et les pantalonnades des maîtres Qui donc pavoise et illumine aujour-

fant. Il avait 32 ans.

mel. de marche, rel. MM. les abbés Flament, aumônier des œuvres, Lebrun, supérieur du collège de Baval, et Grandsart, doyen de Marcoing, conduisaient le deuil.

Mesdames, Messieurs,

Fai la triste mission de dire, an nom de
l'Association des Brancardiers du Nord, non
pas un éternel adieu, mais un au revoir dans
un monde meilleur, à celui qui fut notre ami
et confrère que nous pleurons aujourd'hui :
à Joseph Morel.

Dès que furent organisés les trains de pèlerinages à Lourdes et que fut formé le train
et malades partant de Maubeuge, Joseph Morel demanda à faire partie de l'équipe des
brancardiers.

Recu membre titulaire en 1901, presque au
début de l'Association des Brancardiers du
Nord, il sut montrer son dévouement à la
cause des malades pendant tous les pèlerinages qui suivirent. Les fatigues ne comptèrent

médaille d'argent. Mais Dieu en avait décide du tement.

Nommé adjoint au chef brancardier du rain Violet de Maubeuge, il fut, grâce à son caprit d'organisation, designé pour prendre la direction des brancardiers de ce même train, lorsqu'en 1912 fut formé le train Violet Rose d'Avesnes. Malheureussement, la maladie, survenue tout à coup, ne lui permit pas de réaliser le plan qu'il avait conçu, et petit à petit la mort implacable l'enserra de ses longs bras.

Augri cette travailleuse infatigable.

w. Nous apprenons de prochain mariage de M. Paul Denaes, cultivateur à CASSEL, fils de M. Charles Denaes, conseiller municipal, cultivateur, et de Mme, née Degroote, avec Mile Marie Maerens, cultivateur cité, fille de M. et Mme Maerens-Desmoudt, cultivateurs à BAVINCHOVE.

RESTEZ EN FAMILLE

veo de la Chambre de Ca de Cambrai

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances. Jesus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

M Samedi, à 9 heures, en l'église St-Piat, à RONGQ, a été célébré le mariage de M. Albert Bocktaels avec Mile Marce-line Bileq.

Les témoins étaient, pour le marié, M. Lucien Derocq, son beau-père ; pour la mariée, M. Goedenheof, son oncle.

Le consentament fut reçu par M. l'abbé Leman, vicaire, qui adressa aux jeunes époux une délicate allocution. imanche. Pour la journée du 14 juillet seulement es distributions postales ont été réglée

Pour la journée du 14 juillet soulement, les distributions postales ont été réglées de la manière suivante :

A Paris, les deux premières d'imprimés sont seules effectuées ; elles ont lieu aux heures ordinaires. Dans les départements, une seule distribution locale a lieu ; elle devra être terminée au plus tard à midi. Toutes les distributions rurales sont supprimées. Exceptionnellement, pendant les beures d'ouverture de la poste, les babitants des communes non desservies pourrent retirer aux guichets leurs correspondances si elles sont parvenues par les courriers dont la distribution est effectuée dans la partie agglomèrée de la commune, siège

riers dont la distribution est effectuée dans la partie agglomérée de la commune, siège du bureau.

Les établissements de facteurs-nocveurs ouvriront dans la matinée pendant un laps de temps (une heure au moins) compatible avec les exigences du service de la distribution.

## UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

FACULTE DE BROIT PAOULTÉ DE BROIT
Ont été reçus du 28 juin au 10 juillet :
1º année. — A la 1º partie : MM. Florin. Jousset, Van Welden.
A la 2º partie : MM. Barbet, de Hogendorp, Rousseaux.
Aux deux parties': MM. Bommart, Dhalluin, Alfred 'Lefebvre, Poulet, Ritz, Stoclin.
2º année. — A la 1º partie : MM. Dubus,
de Prat.

Certificat de mathématiques générales :
M. Jean Théry (mention assez bien); M.M. Meesemaeoker, Monier.
Certificat de mathématiques générales :
M. Jean Théry (mention bien); M. Georges Dutruel (mention assez bien), Dubourg.

ourg. Certificat de mécanique rationnelle : MM.

bles divertissements populaires ne fussent troublés par les assommeurs de la Sociale.

Plutôt que de s'exposer aux orachate et aim coups de poing de ces brutes, beauconp de Lillois préféraient rester chez eux. Les commerçants « la trouvaient mauvaise ». Dans leurs établissements vides, ils avaient tout le loisir de méditer sur les avantages que leur réservait l'avènement de la « Société future »

« Attention l'se sont dit les meneurs collectivistes, nous allons devenir la bête noire de la population ». Et voilà qu'ils siffient leur meute pour la faire rentrer au chenil... Eh! quoi ? ne pouvaient-ils l'autoriser à sortir en lui recommandant de se tenir à sortir en du recommande.

convenablement?

Non; car avec les enragés de la Sociale, c'est tout ou rien. Sachant bien qu'une fois lâchés, ils abuseront de la liberté de la rue, leurs meneurs eux-mêmes sont obligés de les tenir enfermés.

N'est-ce pas significatif?

Parmi les fondateurs de la maison, nous regretterions de ne pas rappeler le souvenir de l'un des professeurs laiques qui y demeuxèrent le plus attachés et contribuèrent à y former dans l'amour du beau et du bien de nombreuses générations d'élèves.

Beaucoup d'anciens se souviennent encore de la belle figure de M. Frédéric Rolland, qui, venu la première année avec M. l'abbé Crèvecœur, donna à la grande œuvre d'éducation chrétienne que l'on entreprenait quarante-quatre années de sa vie.

gés de les tenir entermes.

N'est-ce pas significatif?

Ces hypocrites et papelardes invitations au cakne, lancées par le parti socialiste désireux surtout d'esquiver les responsabilités, en cas de troubles, n'inspirent d'aileurs qu'une demi-confiance aux autorités chargés de maintenir l'ordre et nous savons que des mesures sévères seront prises le 14 juillet. APRES LA GREVE DES POSTIERS

Dans sa séance du 9 juillet, la Chambre de Commerce de Cambrai s'est occupée de la récente agriation des sous-agents des P. T. T. et, à cette occasion, elle a émis le vœu suivant, que nous insérons à titre do-Emue de la récente révolte par laquelle es sous-agente des postés ont woulu faire pression sur les pouvoirs publics; Considérant le grave préjudice causé à out le pays par les actes d'indiscipline de ces fonctionnaires, ayant entraîné l'inter-

Considérant le grave préjudice causé à tout le pays par les actes d'indiscipline dy oes fonctionnaires, ayant entrainé l'interruption des services postaux;
Considérant que la répétition, possible, de pareils faits finirait par engendrer inevitablement un état d'anarchie révolution naire intolérable; et qu'il convient de prendre au plus tôt les mesures nécessaires pour assurer, en toute sécurité, la continuité des opérations des services publics; Considérant que le candidat-fonctionnaire sait d'avance le régime de l'administration à laquelle il sollicite d'appartenir régime auquel il donne librement son adhésion en entrant dans cette administration;

Notons encore, dans ses grandes lignes, le programme de la fête de mardi pro-chain :